

La FESIC, force de proposition pour l'avenir de l'enseignement supérieur français

Réuni ce mercredi 5 juillet 2017 à Paris, à l'IESEG (La Défense), le Conseil d'administration de la Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif (FESIC) a dressé le bilan des actions et propositions concrètes défendues par la fédération durant la campagne électorale.

A cette occasion, le Président Jean-Philippe Ammeux a également énoncé les priorités à brève échéance de la fédération : la promotion du modèle EESPIG, la révision des critères d'attribution des subventions aux établissements, le maintien de la part barème issue de la taxe d'apprentissage et l'expérimentation de la proposition de « PARC à la française » dès 2018.

La FESIC, un acteur reconnu qui défend des propositions innovantes et concrètes pour l'avenir de l'enseignement supérieur français



Jean-Philippe Ammeux

Le conseil d'administration du 5 juillet a été l'occasion pour Jean-Philippe Ammeux, Président de la FESIC, de partager avec ses pairs le bilan des actions menées par la fédération.

Se félicitant de **la reconnaissance du modèle FESIC à travers la création, dans la loi ESR de 2013, de la qualification EESPIG** (Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général), Jean-Philippe Ammeux a tenu à revenir plus spécifiquement sur les actions menées pendant la campagne électorale de 2016/2017 durant laquelle la FESIC s'est attelée à faire entendre la voix des établissements d'enseignement supérieur privés associatifs.

Durant cette période politique singulière, la FESIC s'est fortement mobilisée pour interpeller les parties prenantes institutionnelles, et l'ensemble des acteurs concernés (établissements, medias, étudiants, ...), sur la nécessité de répondre aux principaux défis qu'elle identifie pour l'avenir de l'enseignement supérieur français, à savoir :

- Un défi **quantitatif et financier** : accueillir à minima plus de 350.000 étudiants d'ici 10 ans en France, ce qui représentera, à terme, un coût global supplémentaire de formation de 4 à 5 milliards d'euros par an.
- Un défi **qualitatif** : réduire le taux d'échec en licence (actuellement seuls 27,5% des étudiants obtiennent leur licence en 3 ans) et favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.
- Un défi en matière d'**ouverture sociale** : contrairement aux apparences l'enseignement supérieur français n'est pas accessible à tous, notamment aux jeunes aux ressources les plus modestes.

Force de proposition pour répondre à ces enjeux majeurs, la FESIC a porté tout au long de cette campagne **deux propositions innovantes et concrètes** :

- **Le prêt à remboursement contingent au revenu (PARC) à la française**

Un système accessible à tous gratuitement, qui s'appuierait sur l'intervention des pouvoirs publics jouant le rôle indispensable de caution, et permettrait au bénéficiaire de la formation de contribuer de façon partielle et différée au financement de sa formation, uniquement lorsqu'il a trouvé un emploi et seulement si ses revenus annuels sont réguliers et suffisamment significatifs.

Loin du modèle anglo-saxon, il s'agirait d'un PARC à la française dans la mesure où l'État resterait le principal financeur des formations, maintiendrait en parallèle le système actuel de bourses, et que la contribution différée des bénéficiaires de la formation serait limitée à un cinquième des coûts de formation en complément du financement public. Cela constituerait rapidement une ressource annuelle supplémentaire de l'ordre de **5 milliards d'euros** pour l'enseignement supérieur français.

- **La responsabilisation des établissements par la mise en œuvre de facteurs objectifs d'évaluation et de régulation, comme le taux d'insertion professionnelle**

Pour favoriser l'employabilité des étudiants, la FESIC recommande de mettre en œuvre des facteurs objectifs d'évaluation et de régulation, comme le taux d'insertion professionnelle des établissements d'enseignement supérieur. A l'instar de ce qui est mis en place au Royaume-Uni, le financement public des établissements pourrait être fonction de la performance en matière de recherche (Research Excellence Framework), mais aussi de façon explicite en fonction de la performance pédagogique et de l'insertion professionnelle (Teaching Excellence Framework).

Des propositions largement débattues avec des personnalités et responsables de l'enseignement supérieur lors de la **conférence-débat « De l'audace pour l'enseignement supérieur ! »** organisée le 9 mars 2017 à la Maison de la Recherche à Paris.

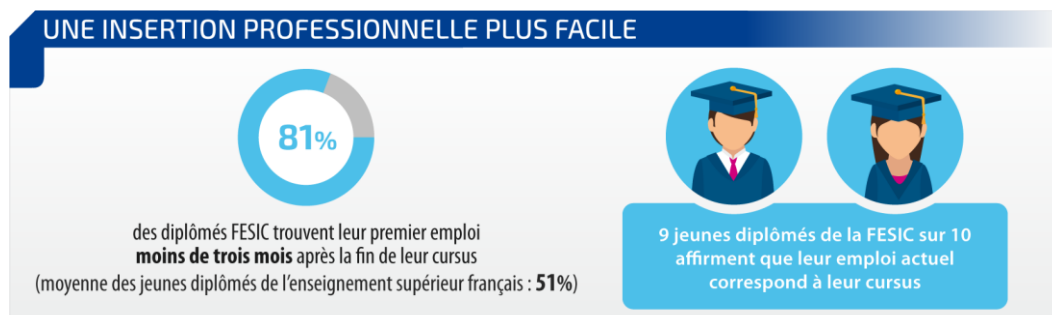


JP Ammeux (FESIC), O. Babeau (Fondation Concorde) et Bernard Ramanantsoa (HEC)



T. Coulhon (représentant E. Macron), C. Nourissat (représentant F. Fillon), F. Poivey (Medef), C. Catoir (The Adecco Group) et JM Blanquer (Essec)

A l'occasion de cette conférence-débat, la FESIC a également présenté une **étude*** sur la performance des 25 établissements membres de son réseau en matière d'**efficacité des parcours des étudiants vers l'emploi** révélant des **résultats bien supérieurs à ceux de l'enseignement supérieur français en général**.



« Dans le contexte actuel de nouvelle donne politique, française et internationale, la FESIC doit continuer à affirmer sa vision engagée et innovante de l'enseignement supérieur, au service des jeunes et de la société, et défendre **le modèle EESPIG, une solution pour répondre efficacement et durablement aux enjeux de l'enseignement supérieur.** » a déclaré Jean-Philippe Ammeux.

« **Le développement de ce modèle vertueux ne pourra se faire sans le soutien des pouvoirs publics.** Pour maintenir justice et équité, il est urgent de **revoir les critères d'attribution des subventions accordées à nos établissements,** afin que ceux-ci s'appuient sur le type de formation proposée, les performances des établissements (insertion professionnelle, recherche, ouverture sociale...) et le nombre d'étudiants. Il est également indispensable pour la pérennité de nos établissements EESPIG de **maintenir les fonds issus de la part barème de la taxe d'apprentissage.** »

Revenant sur la campagne électorale, le Président de la FESIC a ajouté : « *Les propositions innovantes et concrètes que nous avons formulées durant cette campagne trouvent un écho favorable. Il nous faut désormais **transformer l'essai en lançant dès 2018 une phase d'expérimentation de notre proposition de PARC à la française dans nos établissements EESPIG*** ».

** Etude menée en janvier et février 2017 auprès de 1.035 jeunes diplômés, 257 responsables pédagogiques et administratifs et 99 employeurs de jeunes diplômés des établissements du réseau FESIC. Elle a pour but de comparer les performances des écoles de la FESIC par rapport à l'enseignement supérieur français en général, grâce aux données issues de l'enquête McKinsey Center for Government, « De l'enseignement à l'emploi : engager les jeunes européens dans un parcours plus efficace vers l'emploi » réalisée en 2014.*

Contacts presse

Delphine BLANC-LE QUILLIEC 01.80.90.53.10 – delegue@fesic.org

Martine DREJZA 01.80.90.53.13 – communication@fesic.org

A propos de la FESIC

La FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif), structure de référence pour l'enseignement supérieur privé non lucratif, réunit 43.000 étudiants, dans 25 établissements et 57 campus, en France et à l'étranger.

La FESIC se donne pour mission de préparer les étudiants à une insertion professionnelle réussie, en forgeant leurs capacités d'autonomie et de décision, grâce à une pédagogie pionnière qui mixe connaissances académiques, savoir-faire métiers et accomplissement personnel. Ses établissements sont labellisés EESPIG (établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général) par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Site internet : www.fesic.org

Twitter : @FESIC_EESPIG